



AgroCampus CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54
cfppa.rouillon@educagri.fr
www.agrocampus-lagerminiere.fr

Contact : Christine Colé

CS Conduite de Productions Maraîchères

Session 2025-2026
12/11/2025 au 22/05/2026
434h en centre +
427h en entreprise
Voies de formation :
Formation continue,
contrat d'apprentissage (entre 16 et 30 ans),
contrat de professionnalisation, VAE

Ce certificat est accessible aux candidats ayant un

- Diplôme de niveau 4 minimum en production agricole ou horticole (Bac), OU
- 1 an d'expérience en maraîchage OU
- 3 ans d'expérience dans tout autre secteur.

Dérogation d'entrée en formation possible sous certaines conditions.
Nous consulter.

100 %
Insertion professionnelle ou poursuite d'études dont 20 % sans lien avec la formation



😊 100 % des stagiaires satisfaits par la formation et l'accueil au sein du CFPPA

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer à une insertion professionnelle rapide.
Piloter des unités de productions maraîchères.
Conduire des productions maraîchères en plein air ou sous abri.
Conduire une activité de transformation.

EMPLOI ET POURSUITE D'ETUDES

Maraîcher · Ouvrier maraîcher · Chef de culture maraîchère · Chef d'équipe en production maraîchère.

Possibilité de poursuite d'études avec un BP Responsable d'Entreprise Agricole, un BTSa ou tout autre Certificat de Spécialisation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ENTRÉE

- Compléter un dossier de candidature,
- Participer à une réunion d'information,
- Passer un entretien individuel de motivation et réussir les tests de recrutement (mathématiques, français, biologie/agronomie),
- Avoir un état de santé compatible avec le secteur agricole.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET HANDICAP

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation. Vous pouvez solliciter un entretien concernant des problèmes familiaux, financiers, de santé, de logement... pour vous aider à lever les freins éventuels à l'entrée en formation.

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

Plusieurs périodes en entreprise réparties tout au long de la formation en fonction de la saisonnalité des activités.

L'immersion en entreprise permet d'acquérir des savoir-faire pratiques, de conforter vos compétences et votre projet professionnel.



MODALITÉS et MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face et travaux pratiques en exploitations maraîchères, études de cas, travaux dirigés, formation à distance, visites pédagogiques... Accès aux salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, Centre de Ressources, salles informatiques...

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé. Un positionnement est réalisé en mathématiques, expression et biologie/agronomie. Selon les résultats, votre parcours pourra être adapté en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation professionnelle d'évaluation : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos capacités seront évaluées lors d'épreuves pratiques, de rédaction et de présentation orale de dossiers professionnels et d'entretiens d'explicitation.

OBTENTION DU DIPLÔME

Soumise à la validation de 2 Unités Capitalisables (UC). Les UC peuvent être acquises indépendamment. Toute UC validée est acquise à vie. Si des UC sont non validées, vous disposez d'un délai de 5 ans pour les valider définitivement. Les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury permanent.

CONTENU DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères : choix de conduite technique des productions, organisation des activités des productions (calendrier de culture, planification du travail, gestion des adventices, pilotage de l'irrigation, de la fertilisation,...),
- Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères ajustement du planning d'activités, organisation du travail, réalisation des interventions (plantation, entretien, récolte, gestion d'équipe...),
- Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères : organisation de l'atelier de transformation, mise en œuvre du processus de transformation (optionnel).

CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Travail en extérieur et/ou sous serres.

LES + DE LA FORMATION

- A l'issue de la formation, possibilité d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST),
- A l'issue de la formation, possibilité, d'obtenir certificat individuel "Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires" décideur zone agricole,
- Exploitations maraîchères partenaires,
- Liens privilégiés avec les professionnels du secteur.

NOS PARTENAIRES

Entreprises, Collectivités locales, associations, autres organismes de formation, France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, Région Pays de La Loire, Fonds Social Européen...

Tous nos formateurs sont diplômés de l'enseignement supérieur général ou agricole, professionnels du secteur agricole ou para-agricole.

	Vous êtes inscrit à France Travail	Vous utilisez le CPF de projet de transition professionnelle Vous êtes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
Votre statut	Stagiaire de la formation professionnelle	Salarié de l'entreprise qui vous emploie
Votre rémunération	Vos indemnités France Travail ou une indemnisation de la Région PdL	Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie

Nous consulter afin d'obtenir des conseils et un devis adaptés à votre situation.
Prise en charge possible des frais pédagogiques selon votre statut.
ATTENTION aux délais administratifs et autres demandes de prise en charge selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles.
Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur www.agrocampus-lagerminiere.fr.